

Des passerelles pour des parcours individualisés

Le travail de réseau avec les entreprises de la profession et entre nos établissements nous permet de proposer à chacun un cursus personnalisé le menant à entrer dans la vie professionnelle au meilleur de son potentiel. Les passerelles se font généralement des formations initiales sous statut scolaire à l'EATP vers les formations en alternance à l'EFIATP ou les formations complémentaires du CFCTP.

- CE** : Conducteur d'Engins de Travaux Publics et carrières
- CR** : Constructeur de Routes
- CA** : Constructeur en Canalisations
- TP** : Travaux Publics
- MM** : Maintenance des Matériels, option TP et Manutention
- MAVETPM** : Maintenance et Après-Vente des Engins de Travaux Publics et de Manutention

VIE PROFESSIONNELLE

